

<b>EMETTEUR</b> Service Proximité & Cohésion Sociale Conseil de quartier Cœur de Ville - Jonction Commission Développement économique / Numérique du 17 novembre 2017	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <b>MAIRIE DE NEVERS</b> 20 novembre 2017
---	---

La commission Développement économique / Numérique du conseil de quartier Cœur de ville - Jonction s'est réunie vendredi 17 novembre 2017 à 19 heures 30 salle du Bureau Municipal – Maison à colonnes.

**Etaient présents :**

**Présidente :** Pierrette CONCILE, Adjointe en charge du quartier Cœur de ville - Jonction

**Collège des habitants :** Dominique CHAUVE, Bruno DE LA BROSSE, Michèle DRAPIER-DUMAS, Hélène GISSEROT DE THOURY, Hélène KERLING.

**Collège des associations :** Jean-Luc DECHAUFFOUR

**Excusés :** Hervé CHARPENAY, Joseph TISSIER

**Service Proximité et Cohésion Sociale :** Françoise MERY, Référente conseil de quartier Cœur de ville – Jonction.

Pierrette CONCILE remarque qu'il y a de nombreux projets qui vont voir le jour à Nevers. Et que l'activité entraîne l'activité.

Michèle DRAPIER-DUMAS annonce que les travaux de la rue Saint Etienne ont commencé. Elle a constaté que de nombreux locaux commerciaux sont convertis en logements.

Le devenir du bâtiment « le Grand Monarque » est abordé par l'assemblée. Pierrette CONCILE précise que ce lieu ne présente aucun intérêt architectural ou historique et qu'il est question de le détruire.

Parmi les prochains travaux il est à noter la rénovation de la Porte de Paris. Une partie de la rue des Arpilliers sera piétonne de la rue de la Préfecture au square de la Résistance pendant une période test.

Pour Hélène GISSEROT de THOURY il faut que les neversois consomment autrement. La gratuité du stationnement dès le début de l'année 2018 redonnera envie de revenir en centre-ville.

Pierrette CONCILE a constaté que le Maire est très présent dans les médias et qu'ainsi on parle de Nevers. A ce propos, l'émission « Midi en France » a été enregistrée dernièrement devant le Palais Ducal. Elle sera diffusée la semaine du 4 au 8 décembre prochains.

Ceci contribue à une valorisation de la ville.

Pierrette CONCILE rappelle que lors de la réunion du conseil de quartier les projets des commissions ont été abordés. Le projet qui retient l'attention est le collectif d'artistes.

Hélène KERLING pense que le local « Calicoti » serait un bon choix.

Pierrette CONCILE précise que le loyer demandé est de 800 euros ce qui est peu pour Nevers. En effet, le local place Guy Coquille (anciennement Chateaurenault) est plus cher : environ 2300 euros.

La Galerie Rémigny pourrait accueillir également ce collectif mais nous n'avons pas connaissance des projets sur ce site.

Hélène GISSEROT de THOURY remarque que cette galerie, constituée de différentes espaces, n'est pas pratique pour assurer une permanence et qu'il faut, dans un premier temps, voir ce qui s'est fait ailleurs. Quelle orientation donner à ce lieu ? Il faut prévoir dans le budget non seulement le loyer mais également des dépenses pour la communication, l'événementiel.

Michèle DRAPIER-DUMAS a été surprise de constater que l'enseigne Eurodif ne propose plus de vêtements. Elle s'oriente davantage vers la décoration.

Il n'y a pas suffisamment d'offres de vêtements pour les personnes âgées.

Pierrette CONCILE constate que seules les enseignes qui se trouvent en périphérie répondent à ces demandes.

Hélène KERLING nous informe que dans l'enceinte du Beffroi il existe un petit théâtre qui appartiendrait à la ville de Nevers. Qu'est-il devenu ?

Pierrette CONCILE demande aux participants s'ils ont d'autres idées de locaux ayant une surface suffisante pour accueillir ce collectif.

Rue Saint Martin, l'immeuble Toutatitou est à vendre. Ce lieu demande à être investi après les travaux de transformation qu'il vient de subir. Michèle DRAPIER-DUMAS remarque que, dans cette rue, beaucoup d'agences immobilières et d'assureurs sont présents.

Pierrette CONCILE annonce que l'agence CIC rue de Nièvre (à l'angle de la rue Ferdinand Gambon) déménage pour s'installer rue du Pont Cizeau à la place du restaurant chinois.

Elle revient sur le projet de garde de chiens évoqués lors de la dernière réunion de la commission. Ce projet présente de nombreuses contraintes et ne paraît pas opportun.

Le projet collectif d'artistes relie étroitement les commissions développement économique et numérique et Art et Culture.

En ce qui concerne la commission cadre de vie / Bien vivre ensemble, un jeune doit présenter prochainement un projet de jardins implantés dans le parc de l'école Fénelon aujourd'hui abandonné.

Ce projet a pour but de créer du lien entre les riverains.

Lors de cette réunion cadre de vie, un retour sur les problématiques relevées lors de la balade nocturne du nous sera exposé.

Hélène KERLING rapporte le problème des dépôts devant les boutiques, rue François Mitterrand. Le calendrier des collectes n'est absolument pas respecté

Pierrette CONCILE souhaite qu'un courrier soit envoyé aux commerçants pour les informer de la réforme de la collecte.

Elle précise que, pendant les travaux rue Saint Etienne, le bar « le chat qui louche » est référent. Une réunion de travaux y a lieu tous les vendredis matin).

Hélène GISSEROT de THOURY présente la création d'une boutique éphémère rue François Mitterrand (à la place de la boutique Nuit et Jour). Celle-ci sera ouverte du 30 novembre au 24 décembre, de 12 heures à 19 heures la première semaine puis de 10 heures à 19 heures.

Elle accueillera différents artistes et créateurs : Jean-Marie ROCH, sculpteur, Sarah BELIN, dessinatrice, Thierry BLANDIN, créateur de tableaux éclairés, Xavier WARNANT,

tapissier décorateur ainsi que des créateurs d'accessoires textiles et de bijoux, photographes, etc...

Jean-Luc DECHAUFFOUR nous donne un aperçu du programme des animations de Noël : la patinoire sera présente sur le square Raymond Villain. A proximité, dans un chalet, sera installé un très beau fauteuil sur lequel il sera possible de se faire photographier au milieu d'un décor féérique. On pourra y déguster chocolat chaud, churros. La boutique « bonbons service » proposera du vin chaud et le restaurant O Puits mettra au menu des spécialités savoyardes. Ces animations sont très attendues.

Le club de roller organisera une promenade éclairée aux flambeaux où les enfants seront déguisés en lutins le samedi 16 décembre à 17 heures 30.

Pierrette CONCILE rappelle que le lancement des illuminations est programmé le 2 décembre. Ces illuminations seront présentes jusqu'au 7 janvier avec des horaires de 7 heures à 8 heures et de 17 heures à 23 heures.

Le marché de Noël sera implanté au parc Roger Salengro car des engins de travaux pour la Porte de Paris seront stationnés sur le square de la Résistance.

Rendez-vous est pris pour la prochaine réunion de la commission développement économique et numérique pour le jeudi 11 janvier à 19 heures 30.